

Forum national sur les chaînes de valeur : Labéliser le Néré et le karité made in Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 15 AOÛT 2022

1159

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali - Côte d'Ivoire

Entre diplomatie, surenchère et escalade



**Législatives au Sénégal : Fin du suspense,
la délivrance par le député Pape Diop**



**Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au SAHEL :
Pour une réponse efficace à la crise pastorale**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

864

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

560 731 Vaccinations incomplètes

1 524 420 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 245

Guéris

30 424

Décès

739

dont 07 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.24



P.29



/ Une /



Mali - Côte d'Ivoire : Entre diplomatie, surenchère et escalade

P.5

/ Brèves /



Mali : Reprise lundi des rotations des contingents de la mission de l'ONU
 Affaire dite des 49 militaires ivoiriens arrêtés : Un deuxième round de pourparlers en vue à Lomé
 Coalition pour la Défense du Droit au Logement : Gestion efficace du secteur des Logements Sociaux du Mali
 Région de Ménaka : 7 civils tués à Assaylal
 Contrôle de prix : Les brigades de la DGCC sur le terrain
 Théâtre est de l'opération Maliko : Le comthéâtre réarme le moral de ses hommes à Tessit
 Culture : La fondation Damaguilé Diawara reçue par le Chef du Gouvernement
 Au Mali : L'Allemagne doit passer par la Minusma pour l'autorisation de survol

P.11

P.11

P.12

P.12

P.12

P.13

P.13

P.14

/ Actualité /



Forces françaises au Mali : Gao donne 72h à la France pour le départ définitif de barkhane
 Front social : Le SNESUP et l'UNTM à couteaux tirés
 Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au SAHEL : Pour une réponse efficace à la crise pastorale
 Forum national sur les chaînes de valeur : Labéliser le Néré et le karité made in Mali
 Réarticulation de Barkhane hors du Mali : Les convois entre les bases de Gao et de Niamey se poursuivent.

P.20

P.21

P.22

P.23

P.25

/ Politique /



Dr. Moussa Coulibaly sur la cherté de la vie : Le Mali en cher et en hausse !
 AIGE : La loi électorale violée ?

P.28

P.29

/ Culture & société /



Cinéma : Avant-première de la série « Dimanche à Bamako »

P.30

/ International /



Législatives au Sénégal : Fin du suspense, la délivrance par le député Pape Diop
 Investissements en Afrique : Comment la Chine et l'Occident vont rivaliser dans les prochaines années (EIU)
 Rencontre privée entre Kaboré et Ouattara à Abidjan

P.31

P.33

P.34

/ Sport /



Coupes interclubs CAF : Djoliba, réal, en déplacement pour leur entrée en compétitions

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Point de presse des Maliens vivant en Côte d'Ivoire au sujet des 49 soldats ivoiriens détenus à Bamako

Mali - Côte d'Ivoire

Entre diplomatie, surenchère et escalade

L'affaire des 49 militaires ivoiriens arrêtés le 10 juillet dernier à l'aéroport Président Modibo Keita -Bamako Sénoü considérés par les autorités maliennes comme des mercenaires continue d'aller de rebondissements en rebondissements.

Après leur rocambolesque arrivée à Bamako suivie de leur arrestation non moins médiatique, le Mali s'est empressé de considérer comme des mercenaires ceux qu'Abidjan ne cessait de considérer comme des militaires réguliers en mission de soutien de troupes déployées dans le cadre de la Minusma. Celle-ci interpellée a donné des explications qui, in

fine, reconnaissent des dysfonctionnements qu'elle s'engageait à corriger.

Interviennent alors des éléments qui laisseraient croire à une décrispation entre les deux gouvernements : le choix unanime du président togolais Faure Essozima Gnassingbé comme médiateur, les pressions des sociétés civiles des deux pays sur leurs dirigeants y compris, pour le Mali, la demande publique des griots de ne pas rentrer en belligérance avec la Côte d'Ivoire et la démarche plus discrète d'autorités religieuses de tout premier plan.

Dans le même chapitre figurent la mission de

Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire Général adjoint des Nations Unies chargé des questions de maintien de paix suivie de celle de Madame Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies, et Monsieur Mahamat Saleh Annadif, actuel représentant spécial chargé du bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et ancien patron de la Minusma. Toutes ces facilitations et tentatives de règlement amiable ont-elles fait chou blanc ?

Ce qui est sûr, pendant le week-end écoulé, des signes d'escalade sont apparus aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Mali. Du côté ivoirien, de nombreux camions reliant le Mali ont été bloqués à la frontière et leurs chauffeurs fermement « priés » de remettre leurs permis de conduire aux gendarmes et autres gardes-frontaliers. Les véhicules qui venaient du Mali étaient aussi bloqués au même endroit. Était-ce une fermeture des frontières qui ne disait pas son nom en guise de représailles ?

Sur un autre registre, un début de polémique a opposé les autorités maliennes et allemandes sur les rotations des troupes de la Mi-



nusma. Les restrictions à ces rotations sont désormais levées mais sous réserve du respect des nouvelles procédures édictées par les autorités maliennes.

Côté malien, les 49 militaires arrêtés ont comparu devant le Procureur de la République de la Commune 6 du District de Bamako, Samba Sissoko, qui les a inculpés pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » et placés sous mandat de dépôt. Il faut cependant signaler que ce changement de statut juridique n'a rien changé à

leur situation carcérale. Les 49 militaires sont en effet toujours détenus à l'Ecole de Gendarmerie de Bamako ou, selon les autorités ivoiriennes elles-mêmes, ils reçoivent un traitement acceptable.

Entre surenchère et escalade la diplomatie saura-t-elle se frayer un chemin ?

Il ne fait aucun doute que l'arrivée à Bamako ce jour du président sénégalais Macky Sall, non moins président de l'Union Africaine, sera largement mis à profit pour évoquer ce délicat

dossier. Sans être la médiation de la dernière chance, Macky Sall est tenu d'apporter une plus-value visible aux efforts de Faure qui sera plus fort avec l'appui du « président de l'Afrique ».

Pourvu que Assimi Goita oublie les acteurs, les tenants et les aboutissants de l'embargo qui a frappé le Mali.

■ Moctar Sow



■ Primature du Mali



Le Premier ministre mis en repos forcé
Après 14 mois de travail sans répit, le Premier ministre, chef du gouvernement Choguel Kokalla Maïga, a été mis en repos forcé par son médecin. Il reprendra ses activités la semaine prochaine Insh'Allah.
CCRP/Primature

■ Djimé Kanté



C'est décidé je ne vais plus mettre la pression sur personne pour se marier. Les mariages d'aujourd'hui c'est devenu bonjour Mr le Maire, bonsoir Mr le juge. Trop de divorces. Kabako !

■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Abdoulaye DIOP, a reçu le vendredi 12 août 2022 en audience, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine, S.E.M. CHEN Zhihong.

Le diplomate Chinois est venu échanger avec le Chef de la diplomatie malienne sur les voies et moyens pour renforcer les relations sino-maliennes, dans un esprit d'amitié et de solidarité.

Il a saisi cette occasion pour dénoncer la récente visite à Taiwan de la Présidente de la Chambre des Représentants des États Unis d'Amérique qui est considérée par son pays comme une violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

En réponse, le Ministre DIOP a réaffirmé au diplomate Chinois l'attachement du Mali à la politique d'une seule Chine et le soutien ferme et constant des Autorités maliennes à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République populaire de Chine.



Communiqué du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale relatif aux récentes tensions autour de l'île de Taïwan, partie intégrante du territoire chinois.



Son Excellence Monsieur Bakary COULIBALY, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali auprès de la République d'Afrique du Sud a présenté le jeudi 11 août 2022, ses Lettres de Créance à Son Excellence Monsieur Matamela Cyril RAMAPHOSA, Président de la République.

Lors de l'audience accordée à cet effet, le diplomate malien a transmis au Président RAMAPHOSA les salutations fraternelles ainsi que les sentiments d'estime de son frère et ami Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Il a magnifié la qualité des relations de coopération entre les deux pays avant d'exprimer son entière disponibilité et son engagement à s'investir pour relever davantage le niveau des relations d'amitié et de coopération.

Bureau de l'information et de la presse/MAECI



■ Awa Sylla



Coach MAGASSOUBA et MAHA l'entraîneur des gardiens du Mali sont partis en laissant presque 2 ans d'arriérés de salaire derrière eux. Mais vous n'allez pas le dénoncer deh . Au Mali mon beau pays .

Macron ne dort plus deh. Quels sont ces documents top secret que le FBI a découvert chez Trump le concernant. Est ce que Trump est toujours avec les russes ? Une chose est sûre le mari la vieille perd le sommeil depuis sissan. De plus en plus la mendicité devient un fléau et personne n'en parle. Si tu fréquentes ACI 2000 tu rencontres ces jeunes bien portants qui te disent : ma femme est malade, ma moto n'a plus d'essence, je suis à la recherche d'un boulot



■ Serge Daniel



#Mali-CI-militaire D'après mes infos, les 49 militaires ivoiriens interpellés le 10/7 à l'aéroport de Bko ont été inculpés " d'atteinte à la sûreté de l'état"et placés sous mandat de dépôt, par le Procureur du Pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

#Mali-Allemagne-Minusma/"Refus d'accorder le survol du Mali aux avions Allemands de la Minusma" : Le Mali dément et affirme que l'Allemagne est " plutôt invitée à se conformer au nouveau mécanisme d'approbation des rotations (...) pour des impératifs de sécurité nationale".

Mali-Sénégal-Tchad/M. Sall, Président du Sénégal, et président en exercice de L'UA se rend le 15 août à Bko.Tête à tête et déjeuner avec le Colonel Assimi Goïta ds le programme. Ils vont sûrement par-

ler aussi de l'affaire des 49 militaires ivoiriens.Ensuite départ sur N'Djaména

■ Issa Kaba



Ambiance bon enfant à Dio à 30 km de Bamako nous étions une vingtaine de journalistes qui nous sommes rendus dans cette localité pour échanger autour de l'insécurité pour sensibiliser les populations sur la vigilance qui doit être le maître mot aujourd'hui. Le Conférencier Moustapha Diawara qui nous Félicitations de passage à brillamment expliqué ce thème en bambara,merci à la population de Dio et merci chers frères.



Conférence débat autour du thème " insécurité quel rôle peut jouer la presse ? " animée par le grand frère Moustapha Diawara à Dio (30km de Bamako) autour de lui le maire de Dio Daouda Kane et Seydou Oumar Traoré modérateur (Journaliste- communicateur).



■ Casimir Sangala



Je ne suis pas du genre à honnir collectivement la classe politique en raison de ma conscience & de ma foi. Dans toutes les corporations il y a de bonnes & de mauvaises graines !

Bamako : au finish à quoi a bien servi l'opération Amy Kane qui avait soulevé tant de tollé en 2016 ?

L'écrivain Salman Rushdie transporté à l'hôpital après avoir été attaqué dans l'État de New York.

Burkina : à Nayala 4 terroristes tués par la foudre. Aux suivants !

■ Habib Sacko



12 AOÛT JOURNÉE INTERNATIONALE DU PARACHUTISTE

Je souhaite une bonne fête à l'ensemble des militaires parachutistes du Mali.

Repos éternel, et paix à l'âme de tout nos disparus Fama dans les récents événements



■ Dugutiqui Diakaridia Traore



Hummmmm la tension monte entre mali et côte d'ivoire trouvons une solution vite

■ Justice Mali Justice



Sans patrouille permanente sur le tronçon koury koutiala les transporteurs routiers abandonneront bientôt cette route importante pour l'économie nationale!

■ Mali Ondes & Médias



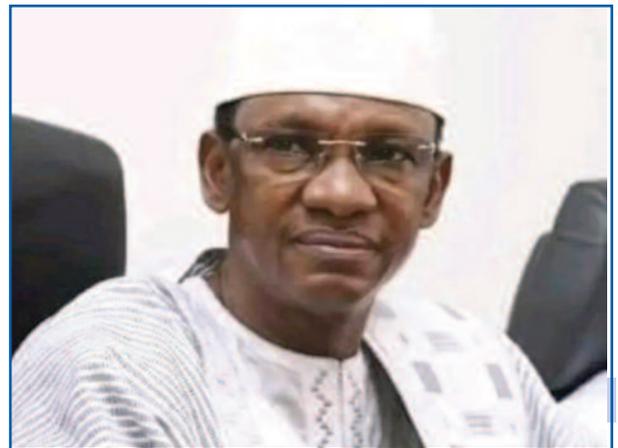
Le caissier de la Banque BMS de Tombouctou assassiné ce soir vers 19H55 s'appelle Mamoudou Sidibé natif de San.



■ Ben Ibrahim



Qu'il nous revienne en pleine forme pour la suite unions de prières

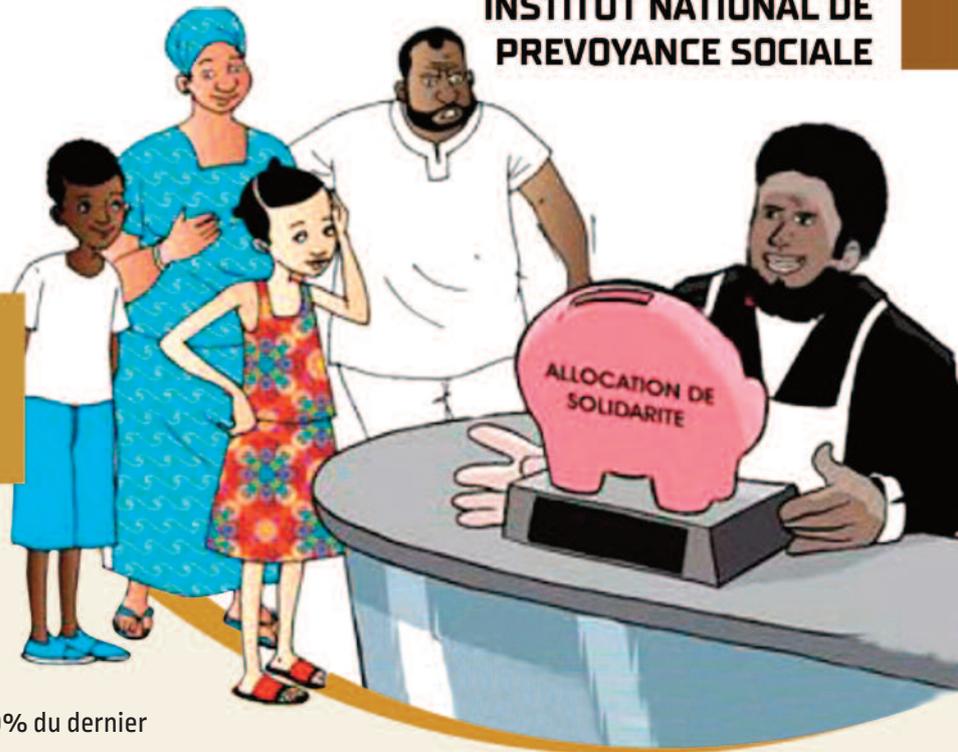


■ Hervé Doumbia



L'intervention de Sarkozy en Libye que je condamne, est un faux prétexte, les islamistes radicaux au Nord du Mali, c'est 16 ans avant l'intervention de l'OTAN en Libye. Celui qui veut des preuves je peux publier sous ce tweet témoignages des hauts gradés de l'armée malienne 2013

L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Mali : Reprise lundi des rotations des contingents de la mission de l'ONU



Les rotations des contingents de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), suspendues depuis un mois, reprendront lundi avec un nouveau mécanisme d'approbation, a annoncé samedi à l'AFP le ministre malien des Affaires étrangères, une information confirmée par la Minusma.

La Minusma a marqué son accord sur les nouvelles procédures et les a communiquées à tous les pays contributeurs de troupes. Il n'y aura pas d'exception", a déclaré le ministre Abdoulaye Diop. "Il est prévu que les rotations recommencent dès ce lundi", a confirmé Myriam Dessables, porte-parole de la Minusma. Avant, "ils (les contingents) nous saisissaient directement.

On a mis un terme à cela. Toutes les demandes doivent désormais passer par la Minusma qui doit les valider et transmettre aux Affaires étrangères par note verbale", a précisé le chef de la diplomatie malienne. Les rotations des contingents militaires et policiers de la Minusma avaient été suspendues le 14 juillet pour une durée indéterminée en raison du "contexte de sécurité nationale". Vendredi, l'Allemagne avait annoncé suspendre "jusqu'à nouvel ordre" la majeure partie de ses opérations militaires au Mali dans le cadre de la mission de l'ONU (Minusma), en dénonçant un nouveau refus de survol par les autorités maliennes. "Le gouvernement malien a encore une fois refusé d'autoriser un vol prévu" qui devait assurer une rotation de personnel, avait expliqué un porte-parole du ministère allemand de la Défense. En conséquence, "nous suspendons jusqu'à nouvel ordre nos opérations de reconnaissance et les vols de transport par hélicoptère" car "il n'est plus possible de soutenir la Minusma sur le plan opérationnel", avait-il ajouté.

Le refus de survol était intervenu malgré des assurances contraires de la part du ministre malien de la Défense, Sadio Camara, lors d'un entretien téléphonique jeudi avec son homologue allemande Christine

Affaire dite des 49 militaires ivoiriens arrêtés : Un deuxième round de pourparlers en vue à Lomé



Alors que le premier round de négociation a tourné court entre Maliens et Ivoiriens. Un second round de pourparlers est en vue cette fois-ci avec l'implication de plusieurs acteurs pour la libération des 49 militaires ivoiriens arrêtés à l'aéroport Président Modibo Kéita de Sénou.

Afin de trouver une issue favorable, Maliens et Ivoiriens projettent de se revoir pour une seconde session de négociations après que la première a tourné court. Pour l'ouverture de ce second round à Lomé, plusieurs nouveaux acteurs rentrent en jeu pour épauler Faure, le médiateur désigné par les deux parties.

Selon nos confrères de Jeune Afrique, Alassane Ouattara table sur les Présidents en exercice de l'Union africaine, Macky Sall et Umaro Sissoko Embaló de la Cédéao pour faire avancer ce dossier.

En plus des dirigeants de l'UA et de la Cédéao, les Nations unies suivent de très près ce dossier. Selon des sources onusiennes c'est la Nigérienne Aminata Mohamed, la vice-secrétaire générale des Nations unies qui est en contact permanent avec les autorités maliennes.

Ousmane Mahamane / Source : Mali Tribune

Lambrecht, avait-il également précisé. "Les Allemands doivent se conformer aux nouvelles procédures.

Leur ministre de la Défense est allé vite en besogne pour annoncer la suspension de leur opérations. Cela ne nous impressionne pas", a réagi M. Diop. "Notre ligne est claire. On ne transige pas sur les questions touchant à la souveraineté et à la sécurité nationales", a-t-il poursuivi. Le Mali est dirigé par une junte qui s'est détournée de la France et de ses partenaires, et s'est tournée vers la Russie pour tenter d'endiguer la propagation jihadiste qui a gagné le centre ainsi que le Burkina Faso et le Niger voisins.

Source : AFP

Coalition pour la Défense du Droit au Logement : Gestion efficace du secteur des Logements Sociaux du Mali



La Coalition pour la Défense du Droit au Logement félicite le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population sous le leadership du Ministre Brehima KAMENA pour la gestion efficace du secteur des logements sociaux depuis sa nomination. Après la publication de la liste des 1993 bénéficiaires des logements sociaux de la 2ème tranche, le Ministre KAMENA a aussitôt dépêché des missions à Dioila et Fana pour la publication des listes des bénéficiaires de ces localités dont les demandeurs attendaient depuis 2018. Actuellement, il a dépêché des missions à l'intérieur du Mali pour les cas de logements sociaux non-attribués en vue du lancement des travaux pour la publication des listes des bénéficiaires.

CDDL

Région de Ménaka : 7 civils tués à Assaylal



Communiqué sur l'exécution de sept (7) civils à Assaylal

La communauté Idaksahak informe l'opinion nationale et internationale qu'hier 12 août 2022 des terroristes affiliés à DAESH ont fait irruption dans la localité d'Assaylal (région de Ménaka) tuant sept (7) personnes civiles et emportant leurs bétails. La communauté Idaksahak attire une énième fois l'attention des autorités Maliennes, des mouvements signataires et de tous les partenaires du pays sur les massacres commis à l'encontre des civils dans cette partie du pays dans un silence incompréhensible. Elle appelle le Gouvernement et les mouvements signataires ainsi que tous les partenaires du Mali à protéger les populations victimes de massacres de masse. Enfin, la communauté Idaksahak présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes et prie pour le repos éternel de leurs âmes.

Ménaka, le 13 Août 2022

Source : Bamada

Contrôle de prix : Les brigades de la DGCC sur le terrain

Le mercredi 10 août 2022, les brigades de la Direction générale du commerce et de la concurrence (DGCC), appuyées par les éléments des forces de sécurité, ont effectué une descente sur le terrain. Cette sortie entre dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des décisions du conseil des ministres extraordinaire sur la vie chère. Selon la DGCC, les enquêteurs ont inspecté une dizaine de magasins appartenant aux importateurs et aux demi-grossistes dans les communes du District de Bamako. Les vérifications ont porté sur la disponibilité des stocks et le contrôle du respect des clauses des cahiers de charges. La DGCC a signalé qu'à l'issue du contrôle, des procès-verbaux de constat ont été dressés à l'encontre de certains opérateurs économiques pour manquements à certaines règles du commerce. Aucun maillon de la chaîne de distribution (importateurs, demi-gros et détaillants) n'est épargné au cours de ces contrôles de prix.

Source : Le Republicain



Théâtre est de l'opération Maliko : Le comthéâtre réarme le moral de ses hommes à Tessit



Suite à l'attaque du camp des FAMA à Tessit le dimanche 7 août 2022, le Commandant du Théâtre Est de l'opération Maliko, le Colonel Famouké Camara accompagné du Directeur de Cabinet du Gouvernorat de Gao, M. Aghaly Ag Inamoud Yattara et d'une forte délégation s'est rendu, du jeudi 11 au vendredi 12 août 2022 à Tessit.

Dès leur arrivée à Tessit, le Comthéâtre Famouké Camara et sa délégation se sont recueillis sur les tombes de nos héros tombés arme à la main. Après une brève présentation de la situation sécuritaire par le Comsecteur 1, le Colonel Issa Bagayoko et le Coordinateur des FAMA à Tessit, le Chef d'Escadron Inamoud Ag Massaoud au Comthéâtre Est de l'opération Maliko, ce dernier et le Directeur de Cabinet du Gouvernorat de Gao se sont entretenus avec la population de Tessit pour leur rassurer que la détermination des FAMA à en finir avec le terrorisme demeure plus que jamais inébranlable.

Selon le Colonel Camara, cette attaque barbare et lâche des terroristes ne va nullement affecter le moral de la troupe.

"Nous croyons à ce combat que nous menons de jour comme de nuit contre les terroristes et nous allons continuer à défendre notre patrie contre les malfaiteurs afin que la population puisse vaquer librement à leurs occupations sur l'ensemble du territoire national" a-t-il déclaré. Le Comthéâtre a exhorté la population de Tessit de continuer à collaborer avec les FAMA en leur fournissant les informations à temps réel et dénoncer tous les coupables de cette attaque à son Armée.

Au cours des échanges avec les hommes, des questions de renforcement du dispositif sécuritaire ont été entre autres des préoccupations évoquées par ces derniers.

Occasion pour le Comthéâtre de donner l'assurance que tous les problèmes majeurs seront résolus dans un bref délai. Il a fait savoir que la priorité de la hiérarchie militaire aujourd'hui est la construction d'un camp adapté à l'évolution du terrorisme. Il a, par la suite, salué la bravoure de ses vaillants militaires lors de cette attaque qui a valu aux terroristes d'énormes pertes tant humaines que matériels avant d'ajouter qu'au cours des ratissages des véhicules et des motos ont été saisis. Le Colonel Camara a enfin invité ses braves combattants à plus de cohésion, de rigueur et d'engagement afin que nous puissions gagner cette guerre contre le terrorisme.

Forces Armées Maliennes

Culture : La fondation Damaguilé Diawara reçue par le Chef du Gouvernement



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kokalla Maïga a reçu en audience le mardi 9 août 2022, une délégation de la fondation Damaguilé Diawara conduite par son président Baba Diawara, accompagné pour la circonstance de Mady Kandia Diawara, chef des Diawara de Bamako et de plusieurs autres notables.

Au nom de tous les Diawara du monde, le président de la fondation a dit être venu informer les autorités de la Transition, de la construction en cours du "Mémorial-Musée des Diawara", dédié à leur ancêtre Damaguilé.

Les travaux qui vont coûter 400 millions de F CFA, sont d'ailleurs très avancés. Le financement est assuré par les cotisations des membres de l'association, a-t-il précisé. Le futur mémorial est appelé à contribuer à l'épanouissement de la culture Soninké, notamment du Kingui, fief des Diawara et de leurs alliés. Avec l'ambition de servir de site touristique, le Mémorial sera également un facteur de développement économique, social et culturel, a assuré M. Baba Diawara.

Le président Diawara a également déclaré au Chef du Gouvernement que les Diawara et alliés à travers la fondation, se reconnaissent dans les actions entreprises par les autorités de la Transition dont il a sollicité l'accompagnement sous quelle que forme que ce soit, pour l'achèvement du projet en cours.

Il a enfin rappelé que le chef des Diawara a été intronisé le 21 février 2021.

En retour, le Premier ministre a salué l'initiative, en rappelant l'importance et la place qu'occupent les légitimités traditionnelles dans notre pays. Il a également rappelé le rôle prépondérant joué par les Soninkés dans l'histoire de notre pays. Le Chef du gouvernement a saisi l'opportunité de l'audience pour informer ses hôtes que la Transition envisageait de créer également un lieu de mémoire en hommage à tous ceux qui ont marqué l'histoire de notre pays. La Refondation du Mali a-t-il ajouté, passe par la valorisation de nos cultures, avant de s'engager au nom du gouvernement, à participer à l'édification du Mémorial-Musée des Diawara et alliés.

CCRP / Primature

Au Mali : L'Allemagne doit passer par la Minusma pour l'autorisation de survol

Pour des impératifs de sécurité nationale selon Abdoulaye Diop Ministre malien des Affaires étrangères.

Le Mali a notifié à l'Allemagne de passer par la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) pour avoir l'autorisation de survol de l'espace aérien malien et cela pour des impératifs de sécurité nationale a déclaré, vendredi, Abdoulaye Diop Ministre malien des Affaires étrangères.

Abdoulaye Diop s'exprimait lors d'une audience accordée à l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, Dietrich Pohl.

« Les échanges entre les deux personnalités ont essentiellement porté sur les questions bilatérales et la rotation du contingent allemand de la MINUSMA », précise le ministère malien des Affaires étrangères dans un communiqué.

La ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht, avait déclaré vendredi que « l'Allemagne a décidé de suspendre "jusqu'à nouvel ordre" la majeure partie de ses opérations militaires au Mali dans le cadre de la mission de l'ONU, la Minusma (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) » ...

Selon elle, "le gouvernement malien a encore une fois refusé d'autoriser un vol qui devait assurer une rotation de personnel".

Lambrecht a regretté ce nouveau refus de vol malgré des assurances contraires données par le ministre malien de la Défense, Sadio Camara, lors d'un entretien téléphonique jeudi 11 août.

Pour sa part, Abdoulaye Diop ministre malien des Affaires étrangères,



a affirmé qu'il s'agit de "fausses informations faisant état d'un refus des Autorités Maliennes d'accorder l'autorisation de survol au contingent Allemand" soulignant qu'il a expliqué à "Dietrich Pohl Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, la mise en place d'un nouveau mécanisme d'approbation des rotations de contingents, à la faveur de la réunion de coordination tenue, le 1er août 2022, avec la Mission onusienne".

Et d'ajouter : "Ce nouveau dispositif répond à des impératifs de sécurité nationale" avant d'inviter "l'Allemagne à renouveler sa demande de rotation dans le cadre de ce mécanisme à travers la MINUSMA, en lui rassurant du traitement diligent qui sera réservé à la requête.

Le nombre de soldats allemands au sein de la Minusma est passé de 1 100 à 1 400, notamment pour compenser le départ des forces françaises.

Source : Anadolu Agency



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement **du Directeur des Ressources humaines** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

- faire appliquer la législation du travail en vigueur tant par l'OCLEI que par ses employés ;
- définir une politique de recrutement et appuyer sa mise en œuvre (recrutement, embauche, formation et rédaction des contrats de travail, vérification de la conformité des contrats et des pratiques de l'OCLEI aux règles de droit du travail (Code du travail, conventions et accords collectifs) ;
- gérer l'évolution des carrières de la vie professionnelle des salariés : retraite, maladies, accidents, formations, congés, rupture de contrat, contrôle des conditions de travail des salariés ;
- instaurer la grille salariale de l'OCLEI ;
- s'occuper de la gestion de la paie des salariés (établissement des bulletins de paie et déclarations sociales) ;
- gérer les conflits et œuvrer un bon climat social au sein de l'OCLEI;
- développer des projets d'entreprise visant à accroître la motivation du personnel ;
- sensibiliser les employés aux impératifs d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur leur lieu de travail ;
- contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication interne par la diffusion des informations économiques et sociales liées aux objectifs de l'OCLEI ;
- représenter l'OCLEI lors de négociations avec les représentants du personnel.

Pour l'aider dans sa mission, le **directeur des ressources humaines** peut avoir un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité. Il doit savoir travailler en équipe et surtout déléguer certaines tâches.

II. Compétences :

- avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique;
- Qualités relationnelles.



III. Qualifications requises :

Formation :

- être titulaire au moins d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; droit du travail, droit social, économie, finances, gestion d'entreprise et d'administration;
- avoir au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines ;

Expérience :

- avoir plus de 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité en ressources humaines dans le secteur public ou privé.

Connaissance linguistique :

- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Connaissance informatique :

- bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Emails sous environnement, logiciels de gestion R.H et similaires).

Les candidatures féminines sont encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

IV. Lieu de travail

Le Directeur des Ressources humaines sera basé à Bamako et pourra être déplacé en cas de besoin en tout autre endroit.

V. Dossiers à fournir

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formations dans des postes de responsabilités occupés;
- certificat de nationalité ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement **du Community Manager** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

Assister le chef du service de la communication dans la stratégie d'organisation et de développement de la communauté en ligne et la dynamisation du site web de l'OCLEI.

II. Tâches :

- participer au développement de la stratégie de communication de l'OCLEI ;
- produire des contenus sur le net (photo, vidéo, son) ;
- animer des groupes d'internautes;
- planifier des posts (contenus) ;
- interagir avec les membres de la communauté ;
- convertir des internautes en relais d'informations ;
- augmenter la présence digitale et accroître la visibilité de l'OCLEI ;
- faire la mise à jour régulière du site web de l'OCLEI.

III. Compétences :

- capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre des activités de communication sur les médias sociaux ;
- très bonne connaissance et de capacité d'analyse des tendances sur les réseaux sociaux ;
- grande capacité rédactionnelle ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- grand modérateur et diplomate ;
- très bonne maîtrise de la langue française ;
- connaissance avérée de la veille sociale ;
- grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- excellente capacité d'écoute et d'aptitude à communiquer oralement et à l'écrit ;
- qualités relationnelles.

IV. Qualifications requises :

Expérience :

- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir une grande expérience dans la création, le développement et le suivi d'un media social ;
- avoir une bonne connaissance du paysage médiatique du Mali et du milieu des éditeurs de contenu de médias sociaux.



Connaissance informatique :

- bonne connaissance de l'outil informatique ;
- excellente connaissance des réseaux sociaux ;
- capacité avérée dans la mise à jour de site web , intranet et web TV;
- capacité avérée en prise de vue (Photo – vidéo) ;
- bonne connaissance de Photoshop et d'autres logiciels similaires.

Connaissance linguistique :

- excellente connaissance du français (orale et écrite) ;
- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Les candidatures féminines sont en encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. Dossiers à fournir :

- un CV actualisé daté et signé ;
- des copies légalisées des diplômes obtenus ;
- des attestations et certificats de travail;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des attestation de formation en Community Manager ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.



Forces françaises au Mali : Gao donne 72h à la France pour le départ définitif de barkhane

Déclaration des forces vives de Gao pour le départ définitif de la force française barkhane

Considérant que depuis la libération des zones du Nord du Mali en janvier 2013, la région de Gao vit dans une spirale de violence et de grande incertitude, avec son lot d'assassinats ciblés, d'enlèvements de personne, de véhicules, des troupeaux de bétail avec paiement de rançons et de taxes illégales, des scènes de braquage à l'intérieur des villes comme sur les axes routiers interurbains ;

Considérant l'échec de la politique pratiquée par les Autorités françaises à aider le Mali dans la lutte contre le terrorisme et le recouvrement de l'intégrité du territoire national ;

Considérant la décision unilatérale des Autorités françaises de rompre les accords de défense avec le Mali et d'abandonner sans préavis des positions et des emprises stratégiques dans certaines de nos régions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;

Considérant que depuis plusieurs mois les Autorités françaises, dans une campagne de déstabilisation systématique, profèrent des injures et des actes de dénigrement contre les Autorités et le Peuple maliens tout en posant des actes de sabotage contre les efforts de reconquête de notre indépendance et de notre souveraineté ;

Considérant que la Force française Barkhane, dans sa mission paternaliste et néocolonialiste, mène et tente de mener une campagne et de désinformation auprès des organismes internationaux, mais également de mener une campagne d'intoxication et de division entre les organisations et mouvements de la société civile et au sein de toute la population de la région de Gao ;

Considérant la volonté affirmée des Autorités maliennes pour défendre la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire du Mali et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens ;

Considérant les efforts des Autorités de Transition du Mali de renforcer les moyens humains et matériels des Forces de défense et de sécurité maliennes ;

Considérant l'exigence des Autorités maliennes



adressées aux Autorités françaises de mettre fin, sans délai, à leur présence de la Force Barkhane sur l'ensemble du territoire national ; Considérant le retard pris et la mauvaise foi des Forces françaises de Barkhane à continuer d'occuper la base militaire de l'Aéroport de Gao ;

Considérant la persistance de l'insécurité sur les axes routiers, notamment sur la route Gao-Sévaré, devenue l'une de routes les plus dangereuses comme l'atteste les récentes ignominies portant incendie d'une vingtaine de camions lâchement brûlés ;

Considérant que les Forces françaises continuent d'entretenir et d'appuyer les Forces terroristes, notamment dans les zones de Ménaka, d'Ansongo et de Gao ;

Considérant la forte implication des Forces françaises dans les attaques terroristes dans la région des trois frontières, notamment dans les dernières à Tessit ;

Nous, Forces vives de la Ville de Gao, nous inclinons sur la mémoire des toutes victimes civiles et militaires de cette situation d'insécurité généralisée, avons décidé :

d'organiser une série de manifestations contre la présence des Forces françaises de Barkhane dans les villes de Gao et d'Ansongo ;

de dénoncer l'attitude la Force française Barkhane qui apparaît comme le véritable parrain des Terroristes au Mali ;

d'avertir la MINUSMA pour ne pas servir refuge aux éléments de Barkhane au Mali ;

de demander aux Autorités maliennes de porter plainte contre les Autorités françaises pour complicité dans l'attaque meurtrière de Tessit et toutes autres agressions meurtrières contre les populations et les Forces de défense et de sécurité maliennes ;

d'exiger des Autorités maliennes la clarification des missions des contingents étrangers composant la MINUSMA, et à défaut leur départ immédiat du Mali.

En conséquence, Nous, Forces Vives de la Ville de Gao, donnons à compter de jour dimanche 14 août 2022 un ultimatum de 72H pour le départ définitif de Barkhane.

Passer ce délai passé, nous interdirons la circulation de toutes Forces étrangères dans la ville de Gao et sur les axes routiers : Gao-Ansongo, Gao-Bourem, Gao-Wabaria, sans préjudice de toutes autres actions nécessaires, jusqu'à l'atteinte de notre objectif.

Nous exhortons les Autorités maliennes de Transition à accentuer les efforts de redéploiement de nos Forces armées et de sécurité sur l'ensemble du territoire national, et leur exprimons notre soutien total dans les efforts de sauvetage de notre Grande Nation.

VIVE NOS FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE DU MALI !

VIVE NOS AUTORITES DE TRANSITION !

VIVE LE PEUPLE MALIEN DANS UN MALI UN ET INDIVISIBLE !

Fait à Gao, le 14 août 2022.

Les signataires

Front social : Le SNESUP et l'UNTM à couteaux tirés



Le secrétaire général du Comité exécutif national du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (CEN SNESUP), Dr. Abdou Mallé, a adressé une lettre, le 09 août 2022, au secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), Yacouba Katilé pour lui notifier qu'il est en très mauvaise posture pour demander l'annulation de l'arrêté d'intégration des 11 agents pris par Mme le ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social, DIAWARA Aoua Paule DIALLO, le 22 février dernier. Selon Dr. Abdou Mallé, la lettre du secrétaire général de l'UNTM du 03 août 2022 relative à l'annulation de l'Arrêté N°2022-0278/M1FPDS-SG-CNCFP du 22 février 2022 est « juridiquement mal pensée et

syndicalement inacceptable » à cause de son cumul de fonctions avec la Présidence du Conseil Économique et Social et culture (CESC).

« Nous avons appris avec surprise et amertume votre demande d'annuler l'Arrêté N°2022-0278/MTFPDS-CNCFP du 22 février 2022 portant l'intégration dans la Fonction Publique de 11 agents contractuels de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, payés sur les budgets autonomes. En effet, la revendication du SNESUP relative à l'intégration dans la Fonction Publique des travailleurs contractuels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique date de 12 ans (Protocole d'accord du 22 janvier 2010) », souligne la correspon-

dance du secrétaire général du Comité exécutif national du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (CEN SNESUP), Dr. Abdou Mallé adressée, le 09 août 2022, au secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), Yacouba Katilé. Selon Dr. Mallé, les 11 agents constituent le dernier lot de 60 contractuels parmi les 502 travailleurs contractuels qui devaient intégrer la Fonction Publique conformément au Protocole d'accord du 18 mai 2017 entre le SNESUP et le Gouvernement du Mali. Il a fait savoir que 442 contractuels, premier lot, ont passé leur test d'aptitude professionnelle, le 14 septembre 2019. 32 agents, second lot, dit-il, ont passé leur test d'aptitude professionnelle, le 14 août 2021. « Nous savons que l'UNTM aussi a demandé l'intégration de certains agents de la santé dans la Fonction Publique. Toutefois, nous estimons, camarade Secrétaire Général de l'UNTM, que vous êtes en très mauvaise posture pour demander l'annulation de l'arrêté d'intégration des 11 agents à cause de votre cumul de fonctions avec la Présidence du Conseil Économique et Social (institution du Mali) qui vous disqualifie de toute activité syndicale. En conséquence, votre lettre du 03 août 2022 relative à l'annulation de l'Arrêté N°2022-0278/M1FPDS-SG-CNCFP du 22 février 2022 est juridiquement mal pensée et syndicalement inacceptable », a souligné Dr. Abdou Mallé.

A rappeler que le secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), Yacouba Katilé, a adressé, le 03 août 2022, une correspondance à Mme le ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social, DIAWARA Aoua Paule DIALLO pour lui demander d'annuler purement et simplement les arrêtés N°2022.0278/MTFPDS-SG-CNCFP DU 22 FEVRIER 2022 et N°2022-3266/MTFPDS-SG-DNFP-D1-3 du 26 JUILLET 2022. Selon Yacouba Katilé, ces deux arrêtés portant intégration et régularisation d'agents dans la fonction publique pris par la ministre du travail sont illégaux. « L'UNTM n'acceptera jamais pendant cette transition, le népotisme, le favoritisme... », a souligné le secrétaire général de la première et la plus grande centrale syndicale au Mali.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au SAHEL :

Pour une réponse efficace à la crise pastorale

L'hôtel de l'Amitié a servi de cadre, le vendredi 12 août 2022, pour le lancement national du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel- Phase 2 - Mali. La cérémonie était présidée par le ministre délégué auprès du ministre du développement rural chargé de l'élevage et de la pêche, Youba Ba. On notait la présence du ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du Tourisme Andogoly Guindo, du représentant du Conseil National de Transition, du représentant de la Banque Mondiale, Abdramane Coulibaly, du représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé animale, les représentants des partenaires techniques et financiers et du Coordinateur du PRAPS M. Moussa Coulibaly. Il faut rappeler que le but du PRAPS 2 est d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentielle et au marché pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones frontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les 6 pays du Sahel et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence

Le Coordinateur du PRAPS-Phase 2 – Mali, Moussa Coulibaly, a axé son intervention sur la présentation du PRAPS aux différents acteurs. Dans son intervention, il a mis l'accent sur les réalisations du PRAPS 1 et les perspectives du PRAPS 2. Le PRAPS 2 est une continuité du PRAPS 1, la seule différence étant que le PRAPS 2 a beaucoup un regard sur le genre que sur le PRAPS 1, et aussi

beaucoup plus un regard sur l'inclusion sociale. Le PRAPS 1 va beaucoup axer ses efforts sur les services qu'il génère en termes de santé animale. Il s'agit principalement des grandes maladies animales comme la peste des petits ruminants. En ce qui concerne cette maladie, il y a une stratégie mondiale pour son éradication du monde et le Mali ne peut être en marge de cette évolution. Quant à la périp-

neumonie contagieuse bovine, nous allons tenter de la contrôler car on ne peut pas l'éradiquer. « Les services vétérinaires ont une faible capacité en termes de ressources humaines, d'infrastructures pour travailler sur le terrain. Il est donc prévu la formation de 31 docteurs vétérinaires et le recrutement est déjà lancé pendant 6 ans de formation afin d'être des docteurs vétérinaires. Il y aura aussi des formations spécialisées qui vont être financées par le projet. En plus de cela, il y a les infrastructures car pour améliorer le cadre du travail, il faut des bureaux adaptés. Au niveau des postes frontaliers pour le contrôle de la rentrée et la sortie des animaux, des médicaments, nous allons appuyer la construction de ces postes vétérinaires au niveau des frontières. A l'intérieur aussi les postes et les directions vont être réhabilités ou construits », a-t-il indiqué.

Le coordinateur est optimiste quant à l'avenir du secteur. « Nous avons les espaces pastoraux, il suffit de les aménager, avoir de l'herbe et de l'eau pour que les animaux y restent. Le Projet s'y attèlera. Il y a aussi la culture fourragère qui fait partie de la composante du PRAPS 2. On doit cultiver de l'herbe car le tourteau est trop cher. En cultivant l'herbe, on n'aura pas à payer l'aliment bétail », a-t-il insisté.

Pour Abdramane Coulibaly, représentant de la



Banque Mondiale, le lancement national du PRAPS 2 est la concrétisation d'un vœu manifesté à l'endroit des pays du Sahel par la Banque Mondiale. La Banque Mondiale tente d'atteindre deux objectifs principaux au Sahel à savoir : mobiliser les ressources financières pour un environnement fragile et aider les pays à rétablir et à améliorer les conditions de vie de leurs populations, en particulier les éleveurs qui sont des maillons au développement socioéconomique et à la stabilité de la région. « **Le PRAPS constitue un des piliers de l'engagement au Sahel et une matérialisation des engagements de la Banque Mondiale en faveur des pays riches. Cette 2ème phase est la suite de la 1ère phase initiale mise en œuvre de 2016 à 2021 au cours de laquelle plus de 2 millions de personnes dépendant principalement du pastoralisme ont bénéficié de l'appui de la Banque Mondiale à travers un investissement de 45 millions de dollars des Etats-Unis au Mali. Cet investissement dans le cadre du PRAPS 1 a permis de construire 65 marchés à bétail, 12 abattoirs et près de 300 parcs de vaccination, aussi plus de 200 millions d'animaux ont été vaccinés comme deux maladies majeures et plus de 180 points d'eaux réalisés le long des routes de transhumance et commerciales. Les réalisations sont loin d'être exhaustives** », a-t-il fait savoir.

Le ministre délégué en charge de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba, a rendu un vibrant hommage aux acteurs des filières de productions animales, qui selon lui, ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation face à un environnement socioéconomique et sécuritaire de plus en plus difficile. Il a saisi cette occasion pour inviter les acteurs de la mise en œuvre du PRAPS 2 Mali, à jouer pleinement leur partition pour l'atteinte des objectifs du projet. Enfin, il a rassuré l'équipe de l'Unité de gestion du projet, de toute sa disponibilité et de son engagement à les appuyer dans tout le processus institutionnel pour la réussite du projet.

■ Ibrahim Sanogo

Forum national sur les chaînes de valeur : Labéliser le Néré et le karité made in Mali

Le forum national sur les chaînes de valeur *Parkia biglobosa* (Néré) et *vitellaria paradoxa* (karité) s'est tenu du 11 au 12 août 2022, au parc national de Bamako. L'évènement était placé sous la présidence du ministre de l'Environnement de l'Assainissement et Développement durable, Modibo Keita. Le projet vise à inverser la dégradation des terres parmi 500 000 ménages et sur un million d'hectares dans huit pays d'Afrique Subsaharienne dont 80 000 ménages et 160 000 hectares au Mali. Il vise à valoriser les produits venants des arbres ce qui suscitera un intérêt croissant pour planter et préserver ces espèces



Le forum a permis aux acteurs des chaînes de valeur de partager les expériences sur la transformation, et la labellisation et l'accès aux marchés, les opportunités et principaux défis du nére et du karité. Les résultats attendus lors de ce forum sont, entre autres : renforcer le dialogue, l'échange d'expériences entre les participants, explorer les opportunités d'influence des politiques au Mali sur les bonnes pratiques pour la préservation ou la restauration des ressources végétales de *Parkia biglobosa* (Néré) et *Vitellaria paradoxa* (Karité), initier un processus de plaidoyer similaire au Mali et au Sénégal en faveur de la restauration des terres, l'agroforesterie et la pratique de la RNA, élaborer un Plan Opérationnel pour le processus de plaidoyer à travers la Stratégie du Projet

Reverdifier l'Afrique pour le développement des chaînes de valeur (Karité et Néré), partager les expériences sur la transformation, la labellisation et l'accès aux marchés, présenter les principaux produits financiers, couvertures géographiques, condition d'accès et offres pour les petites entreprises rurales, mécanismes de financement interne.

Le projet « Regreening Africa Reverdifier l'Afrique » est coordonné par le Centre Mondial de Recherches en Agroforesterie (ICRAF) avec ses partenaires pays de mise en œuvre : OXFAM, Sahel Eco, World Vision et Catholique relief. La composante de l'ICRAF appelée SHARED (Approche des parties prenantes pour une prise de décision éclairée par le risque et fondée sur des données probantes) coordonne la collaboration entre les partenaires, l'engage-



ment avec les acteurs et l'influence des politiques d'agroforesterie dans les différents pays du Projet.

Il faut noter que le gouvernement du Mali a signé et ratifié la convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification. Par cet acte, le Mali s'est engagé devant la Communauté Internationale dans la Lutte Contre la Sécheresse, la Dégradation des Terres, la Désertification et la mise en œuvre des Accords internationaux de cette Convention. Le Mali s'engage, en collaboration avec ses partenaires dans la mise en œuvre d'activités concourant à l'atteinte de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres d'ici 2030 à travers la restauration de 10 millions d'hectares de terres dégradées et la prévention de la dégradation dans les terres non dégradées.

Le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et Développement durable, Modibo Keita dira que l'objectif de ce Forum National est de partager et diffuser l'approche de soutien à l'adoption à grande échelle des pratiques de reverdissement des terres couplées avec le développement des chaînes de valeur de *Parikia biglobosa* (Néré) et *Vitellaria paradoxa* (Ka-

rité), et créer des opportunités de mise en réseau des acteurs des chaînes de valeur sus mentionnées. Il a demandé à l'ensemble des partenaires de prospecter également la filière de la gomme arabique (*Acacia Sénégal*) et de la noix d'acajou (*Anacardium Occidentale*) qui pourrait contribuer à améliorer sensiblement les conditions de vie des populations rurales. En outre, le ministre Keita, a rappelé que reverdir l'Afrique est un projet financé par l'Union européenne qui vise à inverser la dégradation des terres et vise à intensifier les pratiques de reverdissement et à inverser la dégradation des terres en s'appuyant sur une sélection de techniques de restauration des terres adaptées à différents contextes écologiques, économiques et sociaux, telles que la régénération naturelle assistée (RNA), la plantation d'arbres, les techniques de conservation des sols et de l'eau, entre autres. En intégrant les arbres dans les terres cultivées, les terres communales et les zones pastorales, les efforts de verdissement permettent de récupérer les paysages dégradés des Zones d'intervention. La restauration des écosystèmes dégradés à travers des solutions basées sur la nature fait

partie intégrante de la vision et des stratégies de développement de nos pays en Afrique subsaharienne. L'accès des produits agroforestiers aux marchés et le développement des chaînes de valeur sont très importants pour réaliser ces ambitions de reverdissement.

Et de conclure que ce forum national est d'une grande importance pour la République du Mali car, il se tient à un moment où l'Etat a pris des engagements forts en appuyant des initiatives pour atteindre la Neutralité d'ici 2030. Pour faciliter l'adoption des Pratiques Agro-forestières, le Projet Reverdir l'Afrique promet des systèmes décentralisés pour la production et la distribution de semences et de plants d'arbres et le développement de chaînes de valeur. Le développement de l'entrepreneuriat communautaire et des pépinières dans les zones rurales permettra aux agriculteurs de produire eux-mêmes et à moindre coût, les produits des arbres et des plantes, de prendre conscience des techniques appropriées pour la production, la commercialisation et la promotion de leurs produits.

■ Ibrahim Sanogo

Réarticulation de Barkhane hors du Mali : Les convois entre les bases de Gao et de Niamey se poursuivent.

La force Barkhane poursuit la réarticulation de ses unités hors du territoire malien. Entre le jeudi 4 et mardi 9 août 2022, deux convois ont été menés entre les bases de Gao et de Niamey. C'est ce que nous avons constaté à travers le communiqué de presse qui fait le point de situation de l'opération Barkhane du vendredi 5 au jeudi 11 août 2022.



Le 17 février 2022, le président français Emmanuel Macron, dans le sillage des difficultés de collaboration avec les autorités de la transition du Mali, a fait l'annonce officielle du départ de l'opération Barkhane. C'est dans cette optique que la force Barkhane fait des communiqués de presse sur l'évolution de la réarticulation de ses unités hors du territoire malien.

Ainsi, dans le communiqué de presse faisant état de la situation du vendredi 5 au jeudi 11 août 2022, il est indiqué que la force Barkhane continue la réarticulation de ses unités hors du territoire, tout en poursuivant la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT).

En effet, on observe à travers ledit communiqué de presse que les opérations de réarticulation de la force Barkhane hors du Mali se poursuivent avec des convois logistiques, appuyés par les Mirages 2000D de la Base aérienne projetée (BAP) de Niamey. « **Entre les**

4 et 9 août 2022, deux convois ont été menés entre les bases de Gao et de Niamey : le premier, du 4 au 8 août, composé d'environ 80 camions de transport civils escortés par le Groupement tactique désert logistique (GTD-Log), a permis le transfert d'une vingtaine de véhicules militaires et environ 60 conteneurs hors du territoire malien vers le Niger ; le second, du 5 au 9 août, escorté par le GTD-L, a transporté 24 véhicules militaires et environ 90 conteneurs », peut-on lire à travers le communiqué.

De plus, il précise qu'au cours de cette période, 150 conteneurs et une quarantaine de véhicules militaires ont quitté la base de Gao pour être acheminés vers Niamey.

S'agissant de l'opération de sécurisation de la ville de Gao et de ses alentours, le communiqué indique que le Groupement tactique désert (GTD) Monclara a mené une opération de sé-

curisation de la ville de Gao et de ses alentours. « **Cette mission avait pour but de protéger la force, dans le cadre de la réarticulation du dispositif, ainsi que la population contre de potentielles exactions des Groupes armés terroristes (GAT) présents dans la région. Cette opération de sécurisation reposait sur un dispositif léger et discret, composé de deux groupes d'infanterie et d'un groupe de tireurs d'élite, appuyé par un hélicoptère de reconnaissance et d'attaque Tigre** », peut-on lire.

Par ailleurs, il énonce que dans la nuit du 6 au 7 août 2022, la force barkhane a procédé à la neutralisation des membres du Rassemblement pour la victoire de l'Islam et des musulmans (RVIM) affiliée à Al-Qaïda.

■ Maffenin Diarra



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

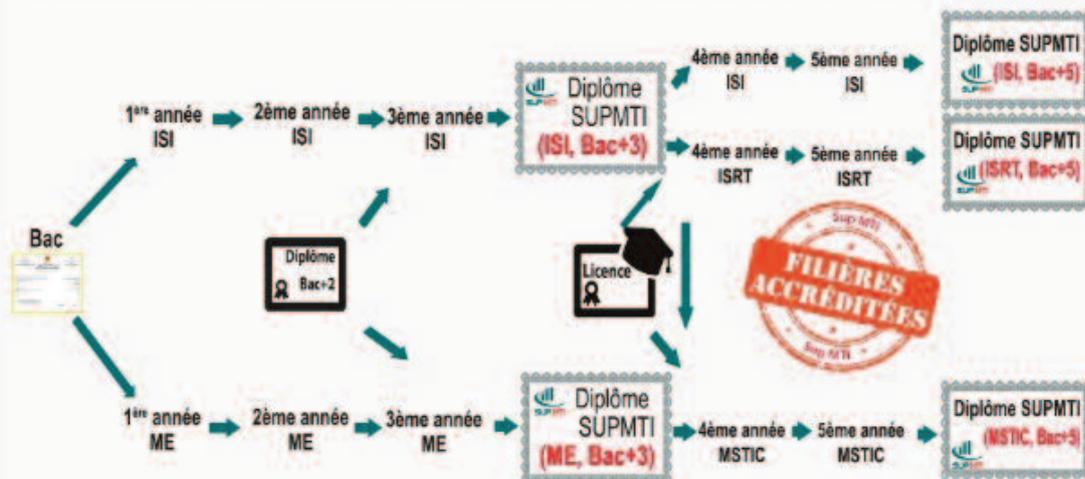
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Avis :

Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: mdoumbia1@yahoo.fr au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75, D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.**

NB : Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.

Dr. Moussa Coulibaly sur la cherté de la vie : Le Mali en cher et en hausse !

Selon le Sociologue, Dr. Moussa Coulibaly, l'État connaît des difficultés en ce moment et la fragilité de la situation sécuritaire mérite qu'on fasse preuve de patience et de vigilance. Selon lui, le conseil des ministres extraordinaire du 7 août, s'est tenu dans un contexte de quasi essoufflement surtout celui du panier de la ménagère. « Même si certains pensent qu'il en est sorti des "mesurettes", la volonté d'anticiper est omniprésente dans l'action gouvernementale tant sur le plan militaire que face à la montée des prix », dit-il.



L'actualité nationale au Mali est marquée par la cherté des produits de première nécessité et par la hausse, cette fois-ci au plan national et international, des vivres et autres produits de consommations. Au même moment, Tessit, et Koutiala ont attiré l'attention des Maliens pendant le week-end et en

début de semaine par les attaques dont l'armée et la police sont les victimes. À en croire Dr. Moussa Coulibaly, l'État connaît des difficultés en ce moment et la fragilité de la situation sécuritaire mérite qu'on fasse preuve de patience et de vigilance. Toutefois, il estime que le gouvernement doit davantage

accélérer les mesures de subventions même si cela doit passer par des mesures comme le gel et le redéploiement des fonds et budgets de fonctionnement de certaines institutions et services qui n'ont jamais fait la preuve de l'importance de leur fonctionnement pour le pays. « Nous vivons une période de transition où il y a la nécessité d'aller à l'essentiel. Autant il y a un début de mise en route des chemins de fer, autant le gouvernement doit urgemment envisager les grands travaux autour de l'office du Niger », explique-t-il.

Pour se faire, notre Sociologue propose que l'État accentue son emprise dans ce domaine même s'il faut créer un ministère en charge de l'exploitation de ce joyau agricole. Si la consommation de riz reste tributaire des importations, les prix peuvent prendre l'ascenseur à tout moment.

Pour lui, il faut que la justice s'emploie à faire un traitement rapide de ces dossiers de détournements de fonds. La refondation dont on parle est en grande partie entre les mains de la justice qui, sereinement doit mettre sa machine en marche pour permettre à l'État de récupérer des fonds dont on a besoin en ce moment. Le ministre Kassogué a sur sa table les affaires qui concernent les plus grands détournements de fonds de l'histoire du Mali indépendant. Un traitement exemplaire de ces dossiers sera le levier de la refondation attendue pour deux raisons.

Dans un premier temps, il s'agira de donner un exemple de la nécessité de respecter le bien public et dans un second temps son traitement permettra à l'État de recouvrir une partie des fonds détournés, nécessaires à la relance économique.

Le souhait de Dr. Coulibaly, est que pour l'instant, l'armée continue de se doter en armes et munitions pour vaincre les djihadistes qui tentent désespérément de se réorganiser. Le contexte international est en train de montrer une reconfiguration des données au plan international où l'esprit du partenariat gagnant-gagnant est entretenu par la puissante Russie. « Rien ne sera plus comme avant et on assiste de jour en jour à une version silencieuse d'un nouveau partage de l'Afrique (une conférence de Berlin bis) cette fois-ci débarrassé des relents paternalistes », affirme-t-il.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

AIGE : La loi électorale violée ?

Ce mercredi 10 août 2022, la Mission d'observation des Élections au Mali (Modèle Mali) a rendu public son premier rapport hebdomadaire du mois d'août dans lequel elle dénonce plusieurs irrégularités politiques notamment les difficultés liées aux modalités de sélection des membres de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE). Ils alertent sur la violation de l'article 7, alinéa 4 de la loi électorale.



C'est bien un constat qui a été fait par la Mission d'Observation des Élections au Mali (Modèle Mali), dans son 6ème rapport de 2022.

“Les membres représentant les partis politiques et la société civile sont désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations”, stipule l'article 7 de la nouvelle loi électorale.

Sans le respect de cette loi, la Modèle Mali rejette l'idée d'un tirage au sort pour sélectionner les membres de l'Aige.

“Il faut que les autorités respectent leurs paroles. Nous remarquons que le gouvernement veut s'immiscer dans les modalités de désignation des membres des partis politiques et des organisations civiles et nous alertons par rapport à cela pour dire que c'est une violation de la loi électorale. Ils doivent respecter le chronogramme fixant le référendum du 19 mars 2023 qui a été donné pour qu'on puisse sortir de l'embargo. Nous jouons un rôle de veille et d'alerte pour le respect de la loi afin d'éviter d'éventuelles crises”, a déclaré Dr. Ibrahim Sangho, chef de mission Modèle Mali. Il signale que le retard dans la mise en place de cet organe électoral risque de compromettre

le respect du chronogramme électoral communiqué par la CEDEAO. Cependant il suggère que tous les démembrements de l'Aige doivent être mis en place au plus tard le 19 septembre 2022.

“Nous avons reçu une lettre du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation qui a demandé à chaque organisation de la société civile spécialisée dans l'organisation des élections, de proposer deux membres et les trois autres allaient être sélectionnés par tirage au sort. Or un tirage n'est pas prévu dans la loi. Une nouvelle loi électorale a été votée et définit les modalités de désignation des membres de l'Aige notamment les sociétés civiles et les partis politiques qui désignent leurs représentants selon leurs propres critères”, a informé M. Abdoulaye Guindo, président de la communauté des blogueurs du Mali DoniBlog.

Il clarifie qu'il était prévu que la société civile désigne trois représentants et les partis politiques, quatre représentants.

“La société civile, de façon consensuelle, a dégagé des critères qui leur ont permis de désigner leurs trois représentants. Suite à un blocage au niveau des partis politiques qui

n'arrivaient pas à s'entendre sur les noms des quatre représentants, le ministre a décidé de choisir à leur place s'ils n'arrivent pas à s'entendre”, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la Mission d'Observation des Élections au Mali (Modèle Mali) a révélé dans son rapport d'autres contextes de la gouvernance notamment les prises de positions politiques qui ont marqué la semaine du 1er au 9 août 2022, les réformes constitutionnelles, la situation sécuritaire, les droits de l'Homme et l'accord de paix, issu du processus d'Alger suivant ses recommandations au gouvernement.

Il faut rappeler que l'objectif de la Modèle est d'observer et de rendre compte du déroulement de chaque phase du processus électoral des trois prochaines élections nationales de la transition à savoir le référendum, l'élection présidentielle ainsi que les élections législatives, conformément au chronogramme électoral. Elle vise à renforcer la transparence du processus électoral ainsi que la confiance des citoyens maliens dans les scrutins prochains.

Fatoumata Kané
Source : Mali Tribune

Cinéma : Avant-première de la série « Dimanche à Bamako »

Le Magic Cinéma a servi de cadre, le jeudi 13 août 2022, à la projection de l'avant-première de la série 100% malienne, "Dimanche à Bamako". A cette occasion les deux premiers épisodes ont été diffusés à l'appréciation des professionnels de médias et aux institutionnelles.

Dimanche à Bamako est une série romantique avec une pointe de comédie et d'ironie. A travers trois couples, trois histoires d'amour fortes et inédites, le téléspectateur va suivre leurs vies avant, pendant et après le jour de mariage.

Ce projet a été initié par la société de production Banko Prod et s'est faite avec le soutien du groupe CANAL+ à travers sa chaîne A+. C'est une production importante qui a nécessité 9 mois de développement, 6 mois de casting et 153 jours de tournage avec le concours de 4 scénaristes, 4 réalisateurs et 30 techniciens. La série, tournée entièrement au Mali, a vu la participation de deux réalisateurs locaux, Salimata Tapily & Alou Dembelé, sous la supervision de Toumani Sangaré, membre fondateur du collectif Kourtrajmé et réalisateur du long métrage à succès Nogocho.

« Les dimanches à Bamako, il y a environ 1000 mariages célébrés, pour le meilleur et pour le pire. Le dimanche, jour de ma-

riage est un évènement attendu depuis souvent longtemps et préparé bien à l'avance. Grand moment d'émotion pour deux familles réunies, grand moment de témoignage d'amour entre une femme et un homme. Même si tout semble féérique, cela cache parfois un nombre important d'imprévus, de drames et de larmes. Il nous a paru intéressant de montrer à travers cette série, ce qui se passe avant, pendant et après cet évènement si capital », révèle Emma Sangaré productrice de la série.

De plus, elle interroge la problématique du mariage interethnique et adresse également la question de la place du marabout, personnage très influent dans la société malienne et même africaine. Autant de sujets qui touchent directement à la vie quotidienne du téléspectateur.

« Nous sommes heureux d'avoir été associés à ce beau projet qui va ravir les té-

léspectateurs maliens et africains. Nous avons ainsi pu apporter notre pierre à la réalisation de cette belle création par un accompagnement sur le volet communication et logistique lors de la formation acting assurée par Issaka Sawadogo. Cette série va embarquer les téléspectateurs dans les coulisses de cette institution forte qu'est le mariage à travers un cocktail d'émotions qui va à coup sûr les transporter », a déclaré Moussa Dao Directeur Général de CANAL+MALI

En effet, il a souligné que CANAL+MALI s'est fixé comme objectif de travailler avec le monde culturel malien. « CANAL+MALI a une ambition, c'est-à-dire travailler avec l'écosystème malien, producteur, réalisateur, acteur à travers notre filiale canal university nous faisons des formations. Nous avons apporté de la formation pour la réalisation de cette œuvre. Nous apportons également notre savoir-faire pour la diffusion de cette œuvre dans nos bouquets. Nous avons l'ambition de mettre en valeur les acteurs maliens pour que nous prenions véritablement notre place dans l'écosystème culturel du Mali », a-t-il précisé.

Parlant du budget, il a fait savoir que c'est un budget global qui a coûté un peu moins de 400 000 000 FCFA. « CANAL+MALI est intervenu sur le plan financier mais aussi sur le plan opérationnel », a-t-il indiqué

« Avec l'ensemble des projets que nous avons accompagnés en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Burkina Faso et pour la seconde fois au Mali, le groupe CANAL+ à travers sa chaîne A+ renforce ainsi son soutien aux productions Africaines. La réalisation de cette œuvre au Mali était pour nous un grand défi à relever, quand on sait que la majeure partie des productions Malienne est conçue en Bambara. Et nous sommes aujourd'hui fiers du résultat obtenu d'une production 100% avec des talents Maliens en français », a avancé Michel MUTOMBO-CARTIER, Directeur Général de A+.

Notons que la série « Dimanche à Bamako » sera en diffusion en exclusivité sur la chaîne A+ à partir du 05 septembre 2022.

■ Maffenin Diarra



Législatives au Sénégal : Fin du suspense, la délivrance par le député Pape Diop

Statuant en matière électorale, en vue de la proclamation des résultats définitifs du scrutin des élections législatives du 31 juillet 2022, le Conseil constitutionnel, par décision N°20/2/2022 relative aux Affaires N°26/E/22 a confirmé, ce jeudi 11 août, les résultats provisoires rendus par la Commission nationale de Recensement des votes. Ce qui du reste était attendu des observateurs de la vie politique, et prolonge les tractations engagées depuis la proclamation des résultats provisoires, par le pouvoir et l'opposition pour obtenir le ralliement des trois députés de AAR Sénégal, les Serviteurs et Bokk Gis gis, que sont respectivement Thierno Alassane Sall, Pape Diop et Pape Djibril Fall. Benno Bokk Yakaar (BBY) avec 82 députés désormais devait aller à la pêche d'au moins un député pour avoir la majorité absolue et Yééwi Askanwi avec 80 députés devait obtenir la faveur des trois députés.



Tant mieux pour les Sénégalais, qui n'auront pas à vivre longtemps l'angoisse du suspense lié aux décisions attendues des trois plus précieux députés de cette 14ème législature ! Si ce n'est de l'histoire de cette noble et prestigieuse institution qu'est l'Assemblée nationale du Sénégal. Pour cause, le leader de Bokk Gis gis, Pape Diop, ancien président du Sénat a organisé un point de presse à quelques heures de la publication des résultats officiels par le Conseil Constitutionnel, lors duquel il a annoncé son ralliement à la majorité présidentielle. Ainsi donc, le président Macky Sall et BBY obtienne une majorité absolue de 83 députés sur les 165 que

compte l'hémicycle. « J'ai pris, en toute responsabilité et après mûre réflexion, la décision de me joindre au groupe parlementaire qui sera mis sur pied par la coalition présidentielle, Benno Bokk Yakaar », a dit sans grande surprise Pape Diop, qui ajoute avoir reçu l'approbation de son parti et de ses autres camarades au sein de la coalition Bokk Gis Gis « Cette décision que j'ai prise sans discussion aucune avec la coalition au pouvoir, et donc sans condition, est simplement motivée par le souci d'éviter à notre cher pays la situation que je viens de décrire ». « Vu la nature présidentia-

liste de notre système politique, une Assemblée nationale placée sous le contrôle de l'opposition débouchera forcément sur une crise institutionnelle grosse de tous les dangers. Faute de pouvoir s'appuyer sur une Assemblée dont la configuration n'entravera en rien son action, le président de la République sera amené à gouverner par ordonnance. Ce qui serait manifestement un recul préjudiciable à notre système démocratique. » Pince sans rire et suant à grandes gouttes, c'est celui que Macky Sall, lui-même, avait éjecté de son siège de président du Sénat, en supprimant purement et simplement cette

institution, au motif des inondations et de son inutilité qui s'exprimait ainsi. Qu'à cela ne tienne. La stabilité du pays vaut tous les sacrifices, y compris celui de se jeter dans les bras de son bourreau d'hier. Mais selon le quotidien *Le Témoignage* « **le ralliement de Pape Diop à la mouvance présidentielle ne serait pas si innocent que ça. En effet, Pape Diop qui est un ancien pont de régime libéral était naguère dans le collimateur des juges de la Commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite** ». Et le journal de s'interroger « Pape Moustapha Diop, comme tous les pontes de l'ancien régime épargnés par la redoutable CREI avait-il bénéficié de la main tendue du pouvoir pour ne pas être poursuivi ? Avait-il transigé comme la rumeur en avait couru ? En attendant d'autres ralliement le président de la République peut se frotter les mains, en faisant les yeux doux à ses prospects dans le camp des élus de l'opposition, puisque les deux autres députés que sont Pape Djibril Fall et Thierno Alassane Sall, il n'est pas question de rallier la majorité présidentielle. Si pour le premier il fleure un air de *Wait and see*, pour le second sa radicalité et son adversité avec

le président de la République sont connues de tous. Entre les deux hommes, une adversité depuis la démission de leader de AAR Sénégal de son poste de ministre de l'Énergie de Macky Sall, un différend profond sur les contrats d'exploitation du pétrole, signés par le président de la République, et qui, selon Thierno Alassane Sall sont contre les intérêts du Sénégal. Soupçonnant corruption, pots de vin, délit d'initié et autre concussion. Pour conforter sa fragile majorité, le président va se concentrer et mettra le prix pour débaucher les maillons faibles des députés de l'opposition chez Wallu et Yééwi, et il en existe. On cite les députés qui étaient investis pour Djamil Sy, pour Me Moussa Diop entre autres. Mais ce n'est point gagné d'avance, surtout lorsqu'il se susurre que des députés de la majorité présidentielle, qui sont convaincus que le régime de BBY vit ses derniers mois, songent à tourner casaque. En effet si Macky perd en 2024, le nouvel élu dissoudra forcément l'assemblée nationale, pour de nouvelles élections qui lui donneront « sa » majorité. Et alors les vaincus seront exposés sans doute à des représailles. Aussi selon certaines indiscretions, l'opposition n'entend pas laisser faire et

à son tour travaille au corps certains élus du régime, sceptiques sur l'avenir d'un pouvoir qui marche sur le fil. Surtout que le président Macky Sall est loin d'une popularité rassurante auprès des populations qui souffrent le martyre avec les inondations, la vie chère et le chômage. Si ces législatives étaient un référendum, comme le disait le leader de Pastef et même ses alliés à lui, le président Sall aurait été désavoué.

La bonne nouvelle pour tous les démocrates, c'est que cette 14ème législature sera forcément différente de toutes celles qui l'ont précédé. Rien qu'au niveau des présences tout indique que chaque partie sera obligée d'être assidue, au regard du faible nombre de députés qui sera entre la majorité et son opposition. Chaque voix compte de tout son poids.

Le temps des manœuvres se poursuit donc, en attendant une houleuse installation et la formation toute aussi houleuse du bureau de l'Assemblée nationale et des commissions, et les élections des différents présidents qui augure de chaudes empoignades entre majorité et opposition.

■ Samba Moussa LY



Investissements en Afrique : Comment la Chine et l'Occident vont rivaliser dans les prochaines années (EIU)

Un changement majeur est attendu dans la nature et la structure des investissements chinois en Afrique. Outre les entreprises d'Etat, des investisseurs privés devraient désormais cibler les secteurs des TIC, de l'agriculture, des biens de consommation, de l'industrie et des finances.



Les puissances occidentales auront du mal à supplanter la Chine en Afrique au cours de la prochaine décennie d'autant plus que Pékin s'emploie à approfondir ses liens avec le continent, en se concentrant sur le renforcement des échanges commerciaux bilatéraux et la diversification de ses investissements, au-delà de la construction des infrastructures et de l'exploitation des ressources naturelles, a estimé The Economist Intelligence Unit (EIU) dans un rapport publié le 3 août.

Intitulé « Un nouvel horizon pour les relations Afrique-Chine » (A new horizon for Africa-China relations), le rapport précise qu'il est « peu probable » que les grandes puissances occidentales, notamment l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, parviennent rattraper leur retard par rapport à la Chine en Afrique en dépit des récentes stratégies qu'elles ont dévoilées pour remodeler leurs relations économiques et politiques avec le continent, dont l'initiative européenne « Global Gateway Africa-Europe Investment Package » (154 milliards de dollars), le programme américain « Build Back Better World (B3W) » ou encore le

« Partenariat mondial pour les infrastructures » du G7 (600 milliards de dollars).

« Ces initiatives contribueront dans une certaine mesure à contrer, mais pas à supplanter l'influence chinoise sur le continent », estime l'EIU. Et pour cause : les puissances occidentales sont confrontées à leur héritage colonial en Afrique et à une méfiance grandissante à l'égard de leurs intentions en raison d'un engagement erratique au cours des dernières décennies. « Des points d'interrogation sont également soulevés en Afrique quant aux motifs du réengagement de l'UE et des Etats-Unis. Au vu du souvenir d'engagements passés qui ont échoué, ce réengagement est considéré comme une simple volonté de contrer l'influence de la Chine plutôt que de travailler avec des partenaires africains », indique la société d'intelligence économique.

Diversification des échanges commerciaux

Dans le camp d'en face, on ne se croise pas les bras. Le rapport souligne que les stratégies de développement de la coopération bilatérale Chine-Afrique et les engagements financiers

récents de la Chine, annoncés lors de 8è conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 8), tenue à Dakar en novembre 2021, laissent présager un « engagement plus profond et plus large » de l'empire du Milieu sur le continent à moyen et long terme.

Pékin érige désormais le renforcement et la diversification des échanges commerciaux avec l'Afrique au rang de priorité, et vise à ravir à l'Union européenne (UE) le rang de premier partenaire commercial du continent d'ici 2030. « Il existe une série de facteurs généraux susceptibles de stimuler le commerce et les investissements chinois en Afrique au cours de la prochaine décennie. Il s'agit notamment d'une concurrence internationale intense pour le secteur extractif et les ressources agricoles de l'Afrique. Les investissements chinois par le biais d'entreprises d'Etat et d'institutions financières publiques continueront de cibler les ressources naturelles ainsi que les infrastructures de transport et d'énergie facilitant le commerce », expliquent les auteurs du rapport. Et d'ajouter : « En outre, l'Afrique dispose de marchés à croissance rapide pour un large

éventail de biens de consommation et de services, qui, à long terme, seront stimulés par l'expansion de la classe moyenne urbaine et les progrès d'intégration régionale ».

Vague de délocalisations industrielles

The Economist Intelligence Unit s'attend d'autre part à des changements majeurs dans la nature et la structure des investissements chinois en Afrique, qui sont jusqu'ici presque exclusivement portés par des entreprises d'Etat. « Les investissements du secteur privé chinois joueront un rôle central au cours de la prochaine décennie, en ciblant des secteurs tels que les infrastructures et les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) les entreprises agricoles, les biens de consommation et l'électronique, l'industrie légère et les finances », pronostique l'organisme de recherche et d'intelligence économique.

Le géant asiatique devrait par ailleurs augmenter ses investissements dans l'agriculture en Afrique. « Les questions de sécurité alimentaire et les énormes besoins de la Chine en produits alimentaires pourraient entraîner d'importants flux d'investissement dans la production agricole en Afrique », prédit l'EIU.

Et last but not least, Pékin pourrait désormais pourrir considérer la population jeune de l'Afrique comme une source de main-d'œuvre pour ses entreprises manufacturières. « L'Afrique dispose d'un énorme réservoir de main-d'œuvre jeune et peu coûteuse, qui constitue un débouché potentiel pour le secteur manufacturier chinois à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui deviendra de plus en plus intéressant à mesure que la main-d'œuvre chinoise vieillira et deviendra plus coûteuse », indique le rapport, qui prévoit une grande vague de délocalisations des entreprises chinoises en Afrique.

« Les relations sino-africaines entrent clairement dans une nouvelle phase », résume Pat Thaker, directeur éditorial de l'EIU pour le Moyen-Orient et l'Afrique, cité dans un communiqué.

Source : Agence écofin

Rencontre privée entre Kaboré et Ouattara à Abidjan

Le président du Burkina Faso renversé par un coup d'État en janvier, Roch Marc Christian Kaboré, a rencontré le chef de l'État ivoirien Alassane Ouattara à son domicile d'Abidjan.



C'est une « rencontre privée » qui s'est tenue au domicile du président ivoirien, entre Alassane Ouattara et Roch Marc Christian Kaboré. Aucune déclaration n'a été faite à son issue. L'ex-président burkinabè est arrivé le 11 août au soir à Abidjan, en provenance de Ouagadougou, et devait se rendre le lendemain à Dubaï pour « raison médicale », avait indiqué son entourage.

Première sortie

Il s'agit de sa première sortie du Burkina Faso depuis le coup d'État qui l'a renversé, le 24 janvier. D'abord placé en résidence surveillée dans une villa de Ouaga 2000, un quartier huppé de Ouagadougou, M. Kaboré avait été autorisé à regagner début avril son domicile privé dans la capitale burkinabè.

Alors que ses partisans estimaient qu'il ne

jouissait toujours pas de sa liberté, le gouvernement assurait de son côté qu'il avait bénéficié d'une « libération totale ». Mi-juin, le lieutenant-colonel Damiba l'avait reçu pour « décrier la situation politique ». Lors de cette première apparition publique depuis avril, M. Kaboré était apparu très affaibli, suscitant les inquiétudes de ses partisans sur son état de santé.

Source : Jeune Afrique avec AFP

Coupes interclubs CAF : Djoliba, réal, en déplacement pour leur entrée en compétitions

Le tirage au sort des tours préliminaires des compétitions interclubs Caf 2022-2023 a eu lieu le mardi 9 août 2022 au Caire, dans la capitale égyptienne. Occasion pour le Djoliba AC et l'AS Réal de Bamako de découvrir l'identité de leur adversaire respectif.



Auteur d'un doublé championnat-coupe, le Djoliba AC qui sera le porte étendard du Mali a hérité d'un club équato-guinéen. En effet, au tour préliminaire de la Ligue des Champions, les Rouges de Bamako croiseront le fer avec Deportivo Mongomo de la Guinée Équatoriale avec match retour à Bamako. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera le gagnant du match Bo Rangers de la Sierra Leone contre CR Belouizdad d'Algérie.

Pour ce qui est de l'AS Réal de Bamako, elle

signera son entrée dans la compétition par un déplacement contre l'AS Douanes du Burkina Faso avant de recevoir le même adversaire au retour. Le vainqueur de cette confrontation sera opposé au club ghanéen de Hearts of Oak. Les matchs aller du premier tour préliminaire sont prévus entre le 9 et le 11 septembre, tandis que les matchs retour sont programmés pour le 16 et 18 du même mois. Quant au second tour, les matchs aller se disputeront entre les 07-09 octobre et les manches retour les 14-16 octobre prochains.

Comme l'a indiqué la Caf, le tirage marque le coup d'envoi de la campagne 2022-2023 de la Ligue des Champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération de la Caf. A titre de rappel, la saison dernière, c'est le Wydad Athletic Club qui a remporté la Ligue des Champions tandis qu'un autre club marocain, la R.S Berkane, s'était adjugé la Coupe de la Confédération pour la deuxième fois en trois ans.

Alassane

Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Jupiter boostera vos ambitions. Au carré de votre signe, ce sera une position mitigée pour quelqu'un comme vous qui souhaitera à tout prix prendre la place de leader. Vous serez confronté à des blocages qui vous inviteront à revoir votre copie.

Uranus, l'impulsif, dans votre maison II, et Vénus dans votre signe, vous pousseront à la dépense. Il s'agira d'assurer un train de vie conforme à vos exigences ou, si vous êtes branché business, il sera question d'investissement. Soyez fort en calcul.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Du changement est voulu. Vous espérez prendre une nouvelle fonction. Faites des démarches et vérifiez les contrats. Attendez un peu avant de signer. Votre impulsivité pourrait causer un faux pas ! Écoutez les conseils de collaborateurs. Ils sont positifs.

Pour ne pas déborder de votre budget, vous devez faire la part des choses. Il y a un risque de dépenses. Des articles de sport et des accessoires pour votre véhicule sont possibles. Pensez à vérifier les tarifs. Ne négligez pas la comparaison des prix !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En revenant dans votre zone d'ombre professionnelle, l'astéroïde Chiron pourra marquer un faux départ. Situation excessivement gênante, surtout si vous venez juste d'être embauché ! Ces difficultés pourront vous faire perdre votre sang-froid...

Durant le transit de Vénus, votre banquier ne fera pas preuve de souplesse. En effet, ami Gémeaux, il verra d'un très mauvais œil les découverts ou les demandes qui iront dans ce sens. Si vous passez outre, ce sera à vous d'en payer la note !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une tonne de travail vous attend, ça vous démotive. Vous préféreriez vous détendre devant votre télévision plutôt que de vous tuer à la tâche. La motivation n'est pas à l'ordre du jour, pourtant vous n'avez pas le choix, il faut vous y mettre.

Vous cherchez en vain à joindre une personne qui vous doit de l'argent. Il semble que cette dernière n'ait nullement envie de répondre à vos nombreux appels. Vous vous jurez que c'est la dernière fois que vous aidez quelqu'un financièrement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Malgré quelques petits inconvénients au niveau de l'organisation du travail et du suivi de certains dossiers un peu compliqués, vous mènerez votre activité professionnelle tambour battant. Vous ne vous laisserez pas abattre à la première contrariété !

Vous hésiterez tant sur certaines dépenses, que finalement vous ne ferez aucuns frais, même si certains auront un caractère d'urgence. Vous aurez envie de prendre votre temps, afin d'examiner les différents devis pour éviter de vous faire avoir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges avec votre chef donnent une ouverture ! Sans être prêt, vous avez des chances d'avoir un tremplin ! Un coup de piston peut vous aider à accélérer un changement. Il faut réfléchir très vite. Recueillez l'avis d'un collègue de confiance !

Généreux, vous aimez faire plaisir. C'est difficile de ne pas craquer sur des articles. Vous pourriez acheter un cadeau à un proche. La relation à l'argent apporte la sérénité. Vous aimez vivre sans vous priver ! Attention toutefois aux pulsions d'achats !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez des revendications à formuler, une position à défendre, ou un désaccord à gérer avec vos collègues ou avec votre direction, vous pourrez compter sur le soutien de Jupiter. En effet, aujourd'hui, cette planète vous épaulera à 200 %.

Avec Pluton, dans le rôle de l'expert-comptable, vous suivrez activement ce qui se passe sur vos comptes. Dès que vous constaterez la moindre dérive financière, vous intervenerez tout de suite. Tout dérapage sera corrigé dans l'heure qui suit...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre positive attitude fait avancer vos projets professionnels. Aujourd'hui, vous ne lâchez rien, vous êtes motivé, seulement une petite ombre au tableau vient freiner vos ambitions, ça ne semble pas vous plaire. Relâchez la pression !

Vos finances ont connu meilleure santé, mais vous ne vous inquiétez pas plus que ça. Vous avez des efforts à faire, des dépenses à freiner, cependant vous êtes prêt à faire de votre mieux pour conserver un niveau financier positif, c'est déjà bien.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous préserverez vos acquis non sans vouloir partir à la conquête de nouveaux projets, ce qui augurera d'une journée chargée et d'une difficulté à trouver votre équilibre. Vous donnerez un gros coup de collier, mais cela ne sera pas suffisant.

Vous serez encore fortement préoccupé par l'appui financier que vous cherchez. Vous obtiendrez finalement satisfaction, mais vous devrez toutefois apporter en contrepartie des garanties plus importantes que celles initialement prévues et demandées.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les activités actuelles ne vous plaisent pas trop. Neptune en Poissons vous fait réfléchir. Voir si l'herbe est plus verte ailleurs vous tente ! Suivez les pistes que des collègues vous proposent. Ne vous précipitez pas sur les premières pistes.

Il faut encore faire des économies. Ne vous précipitez pas sur des achats qui compensent. La frustration entraîne des frais. Il est possible que vous ayez envie de vous faire plaisir. Renouveler la garde-robe est envisagé. Restez assez raisonnable !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Quelle que soit votre ancienneté, vous aurez du mal à accepter qu'une personne nouvellement embauchée puisse bénéficier des mêmes avantages que vous. Vous trouverez cela anormal et ne vous empêcherez pas de le faire savoir. Ami Verseau, calmez-vous !

Si vous devez acheter très prochainement un véhicule d'occasion, attention à certains vices cachés... Escroquerie bancaire, voiture volée et maquillée, vous devrez multiplier les renseignements sur le vendeur et vous assurer de son identité !



Poisson (19 février - 21 mars)

Déplacements, rendez-vous imprévus, aujourd'hui vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, cher Poissons. Votre planning est chargé, pas de place pour le repos, même pas à l'heure du déjeuner. La bonne nouvelle, c'est que vous faites du bon travail.

Vous envisagez de faire une demande de crédit, vous avez un achat important à faire, vous n'avez pas d'autres solutions que d'emprunter de l'argent à un organisme de crédit. Pensez à vérifier le taux de remboursement avant de vous engager.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23